

**BEROEPSVERENIGING
DER BELGISCHE VRIES-
EN KOELNIJVERHEID**



**UNION PROFESSIONNELLE
BELGE DE L'INDUSTRIE
DU FROID**



Table des matières

Historique	3
Logistique, réfrigération et congélation : un secteur en développement.....	3
Le rôle de l'association sectorielle, hier et aujourd'hui	3
Préparer l'avenir au niveau national et international	4
L'importance du secteur.....	4
Mission	4
Généralités	4
Objectifs.....	5
Vocation.....	5
Organisation.....	5
Conseil d'administration	5
Le Comité restreint et le Secrétariat.....	6
Groupes de travail	6
Fonctionnement.....	6
Coordonnées.....	6
Avantages de l'affiliation	7
Assemblées des membres de l'UPBIF.....	7
E-mails d'information UPBIF	7
Formations de base.....	7
Site Internet UPBIF.....	7
Séminaires, conférences et ateliers	7
Littérature professionnelle	8
Conseil.....	8
Comment devenir membre ?	8
Affiliation	8
Cotisation.....	8
Inscription	8
Formulaire de demande d'affiliation	9

Historique

L'UPBIF trouve ses origines dans l'Union Professionnelle des Industries du Froid, fondée en 1921.

En 1935, la croissance rapide des activités logistiques en Flandre et les besoins spécifiques du secteur conduisent au développement et à l'autonomie de la fédération professionnelle.

L'UPBIF s'adresse à toutes les entreprises du secteur logistique qui offrent aux tiers un stockage avec réfrigération et congélation, ainsi que les services annexes.

Logistique, réfrigération et congélation : un secteur en développement

Notre secteur regroupe des entreprises dont l'activité centrale réside dans la logistique des produits sensibles à la température. Ces entreprises se développent régulièrement sous l'effet de l'évolution de la réglementation, mais aussi grâce à leur esprit d'innovation. Et quand les entreprises changent, la branche change aussi.

Depuis les premières chambres froides jusqu'à aujourd'hui, les progrès sont considérables. Bon nombre de chefs d'entreprise actuels se souviennent encore comment leur père construisait ses cellules de réfrigération.

Comment il faisait ses calculs au dos d'une boîte à cigares. Mais aussi comment il acquittait ses factures : toujours comptant. L'arrivée du refroidissement mécanique et l'avènement du chariot élévateur sont encore relativement frais dans nos mémoires.



La façon dont on gérât les stocks n'a plus rien de commun avec les systèmes actuels. Sans parler de la régulation de la température, de la notification des pannes, ou de la réponse aux alarmes par des programmes informatiques.

Sécurité alimentaire, qualité, conditions de travail, assistance, sécurité externe, environnement : depuis une dizaine d'années, ces aspects ont connu un développement explosif. Ils occupent désormais une place essentielle dans nos entreprises et dans la branche.

Le rôle de l'association sectorielle, hier et aujourd'hui

Au début, l'accent était mis sur le transfert d'information. La branche a donc mis au point les 'Conditions générales de stockage'. Parallèlement, on mettait en place une première forme d'accessibilité : les membres pouvaient téléphoner pour poser des questions. L'UPBIF devenait une sorte de service d'*ombudsman*. Mais l'information circulait encore à sens unique, de l'UPBIF à l'affilié. Quant au contact entre les membres, il concernait essentiellement le commerce.

Lentement mais sûrement, cependant, on a commencé à partager connaissances et expériences. Les responsables discutaient activement entre eux, mais aussi avec les membres individuels, concernant les problèmes des chambres froides portuaires et

domestiques dans le cadre de l'ex-IEV (Institut d'expertise vétérinaire), devenu l'[AFSCA](#) (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) et de l'OBEA (Office belge de l'économie et de l'agriculture), transformé en 1967 en [BIRB](#).

Pour la première fois, le besoin d'une concertation avec les pouvoirs publics apparaissait. Les acteurs concernés souhaitaient des explications sur la réglementation, son application concrète et les formalités administratives qui en résultaient.

L'UPBIF remplit aujourd'hui encore ce rôle d'information. Mais nous n'informons pas que nos membres : les autorités sont également visées. La plupart d'entre vous se rappellent encore les premières négociations sur les interventions.

Progressivement, la formation a cédé la place à la communication : un échange de données grâce auquel chacun peut agir en connaissance de cause.

Parallèlement aux évolutions explosives entraînées par l'industrialisation et l'automatisation, le débat s'est de plus en plus focalisé sur la sécurité alimentaire et l'environnement. Il fallait que le secteur fasse entendre une voix unique dans la concertation avec les décideurs publics. Les échanges de connaissances au sein de la branche ont pris une importance croissante. L'ouverture mutuelle entraine dans les mœurs. L'écolage et la formation du personnel exigeaient des investissements. Dans notre secteur, la communication était devenue un fil conducteur. Les tâches de nos membres se diversifiant, la mission de l'UPBIF ne pouvait que s'élargir.

Préparer l'avenir au niveau national et international

Parallèlement à la communication, l'association professionnelle assume de plus en plus un rôle de soutien actif.

Les membres de l'UPBIF demandent leur place dans les divers organes de concertation à l'échelon national et européen. Ils tiennent aussi à une présence active dans les ministères, l'AFSCA, le BIRB, la Douane. Enfin, grâce à son travail proactif dans la mise au point des législations et réglementations internationales, l'UPBIF est aussi devenu un interlocuteur à part entière dans les contacts avec les autres pays.

L'importance du secteur

- L'UPBIF compte actuellement 20 membres.
- Le secteur représente un investissement total de plus de 201 millions d'euros (2005)
- Le chiffre d'affaires annuel a dépassé 651 millions d'euros en 2005. Il se compose à 90 pour cent de valeur ajoutée.
- Le secteur offre de larges possibilités d'avenir à l'économie, en raison de la situation géographique favorable du pays et d'un soutien de plus en plus actif de la part des pouvoirs publics.

Mission

Généralités

L'UPBIF entend défendre les intérêts professionnels de tous les acteurs qui occupent des fonctions dans l'industrie de la logistique, de la réfrigération et de la congélation au sens le plus large. L'UPBIF souhaite créer une plate-forme pour le développement et la formation permanente de tous les membres de la chaîne logistique chargée de maîtriser les flux de marchandises d'un bout à l'autre du cycle de vie des produits.

L'UPBIF collabore étroitement avec les associations nationales et internationales opérant dans ce domaine et poursuivant des objectifs comparables.



Objectifs

Pour réaliser ses objectifs, l'UPBIF :

- Organise des rencontres pour promouvoir les échanges de connaissances et d'expériences (sans divulgation d'informations propres aux participants) ;
- Promeut et dispense les formations logistiques ;
- Entretient et développe les contacts nationaux, européens et internationaux ;
- Encourage et fait réaliser des études sous sa propre responsabilité, notamment dans le domaine de la logistique, du stockage, de la réfrigération, de la congélation, de l'énergie, de la durabilité, de l'emballage, du transport, etc., en collaboration avec les hautes écoles et les universités ;
- Développe un réseau professionnel de spécialistes.

Vocation

L'UPBIF a pour vocation de :

- Représenter de façon professionnelle le secteur de la réfrigération et de la congélation ;
- Défendre les intérêts de ses membres ;
- Formuler une position commune sur les thèmes qui concernent tout le secteur ;
- Jouer le rôle de plate-forme de communication centrale pour les affiliés ;
- Exposer le point de vue du secteur dans la concertation avec les autorités, les autres fédérations professionnelles et les partenaires sociaux.

Organisation

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration réunit des membres de la direction des entreprises affiliées. Il définit les priorités et supervise l'action journalière de l'UPBIF-BVBVK.

Les membres du Conseil d'administration sont :

- Callaert, Theo (Président)
- Dooms, Christian (STEF-Benelux)
- Haspeslag, Xavier (Stockabo)
- Maertens, Philippe (Freeze & Store)
- Mauritz, Anton (Partner Logistics Van Soest)
- Put, Luc (Coldstar)
- Siongers, Jos (Sivafrost)

Le Comité restreint et le Secrétariat

Theo Callaert est le Président national et Koen Vangoidsenhoven le Secrétaire. Ce dernier est chargé du fonctionnement journalier de la fédération professionnelle. Il est épaulé par Luc Put, Anton Mauritz, Jos Siongers, Xavier Haspeslagh, Philippe Maertens et Christian Dooms.

Groupes de travail

Les thèmes importants sont abordés par des groupes de travail composés de spécialistes représentant les affiliés.

Quelques exemples :

- Logistique d'entreprise
- Communication et informatique
- Achats
- Marchés publics
- Programmation
- Accompagnement de projet
- Énergie

Certains groupes de travail ont une durée limitée. Ils étudient un problème très spécifique qui perd progressivement de son actualité.

Fonctionnement

L'UPBIF a adopté une structure souple et légère, avec des frais fixes limités. L'essentiel de l'action est accompli dans des groupes de travail qui s'appuient sur la participation active des experts issus des entreprises affiliées. Ces groupes de travail se penchent sur des thèmes tels que :

- Les conditions des contrats logistiques
- Le suivi de l'évolution des prix de revient
- Les classifications des fonctions logistiques (PC 140-220 et 118/15)
- Les contacts avec les pouvoirs publics et les organisations du secteur
- Diverses questions concernant l'emploi
- Sécurité et prévention incendie
- Environnement
- Maintien de la compétitivité (surtout par rapport aux pays voisins)
- Qualité et développement technologique
- Sécurité alimentaire
- ...

Coordonnées

Pour toute information, adressez-vous à :

BVBVK /UPBIF
Leest-Dorp, 3
B-2811 Leest

Téléphone : 32 15 719595
Téléfax : +32 15 719596



Avantages de l'affiliation

Assemblées des membres de l'UPBIF

Il se passe rarement un mois sans manifestation. L'UPBIF organise chaque année six assemblées des membres. En règle générale, l'accès est gratuit. À l'issue des assemblées (ou pendant), les participants ont l'occasion de s'entretenir avec les collègues, les orateurs et la direction. L'UPBIF est une fédération professionnelle vivante, qui favorise les échanges d'informations non confidentielles et pratiques.

E-mails d'information UPBIF

Les membres de l'UPBIF reçoivent gratuitement des e-mails d'information, en fonction de l'actualité. Ces messages forment le lien entre l'association et ses membres. Outre l'agenda des événements, ils proposent des nouvelles du secteur et des autres fédérations (Europe et monde), ainsi que des revues de la presse professionnelle. Ces communications sont brèves et faciles à lire.

Formations de base

Les formations de base ont été développées et adaptées aux besoins et à la demande des membres. Le ressourcement permanent est de mise. Les cours s'adressent à toutes les fonctions du secteur, y compris aux cadres. Au besoin, les formations sont conçues de façon modulaire. Le prix dépend de la durée.

Site Internet UPBIF

Notre site Internet <http://www.bvbk.be> sera en ligne début 2009. Il comportera une partie 'Members only'. Vous y trouverez un forum permettant de publier des questions ou des réflexions, et de répondre aux questions des collègues. Il y aura aussi une page avec des liens utiles et une autre consacrée aux téléchargements : vous pourrez y récupérer les messages d'information ainsi que les présentations données par les intervenants lors des assemblées de membres.

Séminaires, conférences et ateliers

L'UPBIF organise des conférences et séminaires en fonction de l'actualité. Ces manifestations font appel à des experts de pointe et à des témoignages concrets. Les membres bénéficient d'une ristourne d'au moins 10 à 20% sur l'entrée. Il arrive aussi que l'UPBIF s'allie à des partenaires pour organiser des événements internationaux. Ici encore, les membres paient moins cher.



la

Littérature professionnelle

Les membres de l'UPBIF peuvent commander les publications récentes auprès de l'administration centrale. La littérature spécialisée, en effet, est difficile à trouver en librairie. Les prix font l'objet d'une ristourne importante pour les membres.

De même, l'abonnement à certains périodiques et magazines est proposé à des tarifs préférentiels. Relevons notamment :

- Inkoop & Logistiek
- Technisch Management
- Facility Management
- Transport en logistiek
- International Journal for Purchasing
- The European Purchasing Journal
- Beschaffung Aktuell
- CPO- Agenda
- et bien d'autres.

Conseil

Vous cherchez des conseils en matière juridique, sociale, économique, environnementale ? Notre helpdesk est toujours à votre disposition pour répondre immédiatement à vos questions. L'UPBIF dispose d'une banque de données très complète abritant informations et textes de loi relatifs aux thèmes les plus divers.

Comment devenir membre ?

Affiliation

L'affiliation à l'UPBIF se fait au niveau de l'entreprise, considérée comme une entité avec son propre numéro de TVA.

L'entreprise affiliée paie une cotisation annuelle. Les membres du personnel des entreprises affiliées qui travaillent dans les achats ou la logistique peuvent profiter de certains [avantages](#). Pour cette raison, à l'affiliation, il importe de mentionner le nom et la fonction de ces personnes. Les éventuelles modifications ultérieures dans l'organisation seront communiquées au [secrétariat](#).

Cotisation

Voici les tarifs.

La cotisation annuelle que votre entreprise acquittera à l'UPBIF est calculée en fonction de la capacité de stockage de vos installations, plus précisément suivant les tranches ci-dessous :

<i>Première tranche</i>	0 m ³ à 10.000 m ³	0,0327 € / m ³
<i>Deuxième tranche</i>	> 10.000 m ³ à 30.000 m ³	0,0273 € / m ³
<i>Troisième tranche</i>	> 30.000 m ³	0,0016 € / m ³

Inscription

Pour demander votre affiliation, servez-vous du formulaire ci-dessous. Renvoyez-le par lettre ou par télécopie.

Formulaire de demande d'affiliation

1. Nom de l'entreprise :

.....(siège principal)

....., n°

B-

Tél. : +32/(0).....

Fax : +32/(0)

Site Internet : <http://www>.....

E-mail général :@.....

Contact

.....

.....(fonction)

Tél. : +32/(0)

E-mail personnel :

Surface totale :m²

Capacité de stockage totale : (+ T°) m³ et (- T°) m³

Numéro(s) d'agrément et/ou d'autorisation AFSCA :

Certification Autocontrôle , ISO, BRC, IFS, autre : (préciser)

2. Prestations logistiques (spécifier) :

- | | |
|---|---|
| ☐ A = Stockage réfrigéré | ☐ B = Stockage sous douane |
| ☐ C = Surgélation | ☐ D = Décongélation |
| ☐ E = Conditionnement | ☐ F = Order picking (gestion et préparation des commandes) |
| ☐ G = Transport et/ou distribution | ☐ H = Gestion de stock |
| ☐ I = (Ré)emballage | ☐ J = Etiquetage |
| ☐ K = Facturation | ☐ L = Contrôle de qualité |
| ☐ M = Reverse logistics | ☐ N = Gestion des documents douaniers |

3. Stockage par site

Nom :

....., n°

B-

Tél. : +32/(0).....

Fax : +32/(0)

Surface : m² Hauteur libre : m

Nombre de places pour palettes : Hauteur(s) palettes :

Capacité de stockage : (+ T°) m³ et (- T°) m³

Capacité de congélation (tonnes par 24 heures) : tonnes

Statut : (propriété/location)

Type de stockage :(voir ci-dessus, codes A à J)

Contact

.....

.....(fonction)

Tél. : +32/(0) E-mail personnel :

Au besoin, ajoutez les sites supplémentaires

Si votre demande est acceptée par le Conseil d'administration, vous recevrez une facture de cotisation. L'affiliation entre en vigueur au moment où le paiement est enregistré. (Fax à renvoyer au numéro **015/719596**)

